

Exposé de Pierre Messmer à la Commission des questions de défense et des armements de l'Assemblée de l'UEO le 30 mai 1960 à Paris (Londres, 7 juin 1960)

Légende: Le 7 juin 1960, le secrétaire général de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) communique au Conseil l'exposé que Pierre Messmer, ministre français des Armées, a fait devant la Commission des questions de défense et des armements de l'Assemblée de l'UEO, à Paris le 30 mai 1960. Pierre Messmer renseigne la Commission notamment sur la politique militaire de la France et sa participation à la défense du monde occidental en mettant l'accent sur sa force stratégique et sur ses forces d'interventions. Il revient sur la stratégie nucléaire de la France et ses efforts à élaborer un véritable armement de dissuasion. Pierre Messmer soulève en outre le problème de la coopération en matière d'armement, en particulier la difficulté d'accorder la politique militaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) avec les politiques militaires nationales et la concurrence des industries et des productions sur les marchés.

Source: Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. Note du secrétaire général. Exposé de M. Pierre Messmer, Ministre des Armées devant les membres de la Commission des questions de défense et des armements de l'Assemblée de l'UEO le 30 mai 1960 à Paris. Londres: 07.06.1960. C (60) 89. Exemple No 60. 21 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux). <http://www.anlux.lu>. Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Organs of the Western European Union. Year: 1959, 01/11/1959-30/11/1960. File 202.001. Volume 1/2.

Copyright: (c) WEU Secretariat General - Secrétariat Général UEO

URL:

http://www.cvce.eu/obj/expose_de_pierre_messmer_a_la_commission_des_questions_de_defense_et_des_armements_de_l_assemblee_de_l_ueo_le_30_mai_1960_a_paris_londres_7_juin_1960-fr-967e88f6-ce78-4bb8-ae27-ofcc24ccc7ca.html



Date de dernière mise à jour: 25/10/2016

UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

U.E.O. CONFIDENTIEL

Original français

C (60) 89

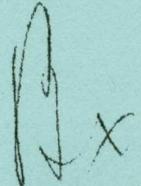
Exemplaire No. 60.

7 juin 1960NOTE DU SECRETAIRE GENERAL

Exposé de M. Pierre Messmer, Ministre des Armées
devant les membres de la Commission des questions de
défense et des armements de l'Assemblée de l'U.E.O.
le 30 mai 1960 à Paris

Le Secrétaire général a l'honneur de communiquer ci-joint au Conseil à titre d'information, l'exposé que M. Pierre Messmer, Ministre français des Armées, a fait devant les membres de la Commission des questions de défense et des armements de l'Assemblée, à Paris le 30 mai 1960.

Un compte rendu sommaire des questions posées à cette occasion par les membres de la Commission ainsi que des réponses du Ministre sera diffusé au Conseil incessamment.


9, Grosvenor Place
Londres S.W.1.

U.E.O. CONFIDENTIEL

EXPOSE DE M. PIERRE MESSMER, MINISTRE DES ARMEES
devant les Membres de la Commission des Questions
de Défense et des Armements de l'U.E.O.
le 30 mai 1960 à PARIS

En me transmettant, il y a quelque trois mois, la responsabilité du Ministère des Armées, mon prédécesseur n'a pas manqué de me rappeler l'engagement qu'il avait pris de venir s'entretenir, au sein de votre haute assemblée, des problèmes de défense de la FRANCE et de leurs implications dans le cadre de nos alliances et du complexe européen occidental.

En me rappelant cet engagement, M. GUILLAUMAT me disait aussi le plaisir qu'il aurait éprouvé à le tenir personnellement s'il n'avait été appelé à assurer, dans un autre secteur de nos activités nationales, des responsabilités très importantes.

Je suis donc reconnaissant aux circonstances qui me permettent de profiter de cet héritage : parmi les affaires de Défense, souvent graves et difficiles, que suscite la responsabilité des Armées, il en est heureusement comme celle-ci, qui savent joindre l'agrément à l'intérêt. L'agrément, c'est le climat de collaboration spontanée et amicale joint à une volonté patiente mais obstinée d'aboutir qui préside à ce genre de réunion. Quant à l'intérêt, il réside en cette nécessité, inéluctable désormais, de mettre en commun nos idées comme nos moyens dans l'organisation et l'équipement de forces armées qui exigent, chaque jour davantage, des effectifs de tacticiens et d'ingénieurs et des ressources qu'offrent de plus en plus difficilement des pays comme les nôtres. Il suffit d'approcher ces problèmes, non seulement en politique, mais en simple administrateur et technicien pour constater que nos alliances et nos associations relèvent tout autant d'un besoin matériel que de la satisfaction d'un idéal.

C'est pourquoi, dès mon entrée en fonction, j'ai porté un intérêt très attentif à vos travaux dont j'ai pu apprécier la valeur; c'est pourquoi, sans attendre cette réunion, j'ai été heureux de pouvoir rencontrer récemment mes collègues de l'Allemagne Fédérale et de Grande-Bretagne; j'ai pu constater le parfait esprit de collaboration et de coopération qui animait

./.

ces entrevues, destinées à améliorer les outils indispensables à notre défense commune et à faire progresser notre alliance dans les voies de l'efficacité et du rendement.

Notre entretien se situe à une époque propice aux comparaisons. En d'autres lieux et en d'autres instances viennent de se tenir et se tiendront encore d'autres assemblées dont les succès ne sont pas toujours à la mesure des causes qu'elles se proposent de défendre, mais dont les intentions sur le plan humain sont néanmoins élevées.

Que ce soit par la voie du Désarmement ou par celle des accords au Sommet, nous ne ménagerons jamais assez nos efforts ni nos vœux les plus profonds pour qu'une paix réelle et durable soit ouverte à nos pays; mais, pour l'avoir maintes fois éprouvé, nous savons la rudesse des chemins qui mènent à de tels objectifs; c'est pourquoi rejetant tout scepticisme, mais en toute objectivité, il nous appartient (en liaison directe avec les résultats de ces conférences) de poursuivre les objectifs que nous imposent les lourdes responsabilités de défense qui nous sont confiées; pour moins brillants qu'ils soient ces objectifs n'en sont pas moins essentiels.

Notre tâche est difficile mais il est réconfortant de penser qu'une assemblée restreinte comme la nôtre, entre tenants d'un même idéal et défenseurs d'une même cause, doit nous permettre de faire face aux problèmes que d'autres ont vainement essayé de résoudre par d'autres voies.

C'est pourquoi, en vous exposant les grandes lignes de la politique militaire de la FRANCE et de sa participation aux efforts de défense du Monde Occidental ainsi que nos intentions pour améliorer cette défense, je serai heureux de pouvoir apporter ma contribution à vos travaux.

o

o

o

J'éprouverai également une satisfaction d'un autre ordre, car je pense par là même aller au devant de vos désirs et répondre à l'avance à certaines de vos questions : les intentions et les projets de la FRANCE en matière de défense ont été marqués récemment par divers événements qui méritent d'être commentés.

./.

Sous la signature du Général de GAULLE, Chef de l'Etat, a été promulguée en janvier 1959 une Ordonnance de Défense; simultanément ses directives ont précisé les buts à atteindre et l'orientation des efforts de défense de la FRANCE; il y a trois mois, les essais réussis au SAHARA nous ont permis d'accéder à la puissance atomique; pendant ce temps, faute de solution politique immédiate en ALGERIE les opérations de pacification suivaient leur cours; puis, récemment une loi de programme prévoyant, à long terme la modernisation d'une bonne part de nos armements majeurs en matière de défense, était mise en chantier, elle sera soumise au Parlement prochainement.

Voilà de quoi faire devant vous le point de nos intentions en matière de politique de défense et de réalisations correspondantes de nos armements.

Il ressort aisément des documents publiés tout récemment, comme des paroles qui ont été prononcées par les plus hautes autorités de l'Etat que notre concept militaire aboutit à la réalisation des ensembles de forces suivantes :

- une force stratégique, dite force de frappe, dotée d'un armement nucléaire et destinée à renforcer notre pouvoir de dissuasion auprès de ceux qui pourraient menacer nos intérêts nationaux mais aussi à valoriser sur le plan des alliances notre participation actuelle à l'OTAN;
- des forces d'intervention aptes à apporter notre contribution aux forces de l'OTAN et à la défense de la Communauté et à préserver nos intérêts en tout autre point du monde éventuellement;
- des forces, à caractère statique, de défense du territoire et du patrimoine national, et qui doivent permettre la survie de la nation en cas de conflit.

Je ne crois pas me méprendre en supposant que ce sont ces deux premières catégories de forces et la part qu'elles prendraient à la défense de l'Europe Occidentale qui retiennent votre intérêt. Je m'y arrêterai donc en précisant les mesures qui, à mon sens, permettraient de les valoriser et de les moderniser au point de vue des armements et des équipements ainsi que celles qui seraient souhaitables pour une meilleure coopération européenne en cette matière.

./.

STRATEGIE NUCLEAIRE DE LA FRANCE

Le fait capital à partir duquel doit être examiné tout problème de défense est l'existence en URSS, aussi bien qu'aux ETATS-UNIS, avec l'appoint de la GRANDE-BRETAGNE, d'un arsenal nucléaire capable d'un anéantissement mutuel quasi total. Dans l'état actuel des choses, aucune puissance au monde et notamment aucune des puissances européennes de l'OTAN ne peut analyser le problème de sa défense et chercher à le résoudre qu'à la lumière des possibilités de défense et d'attaque de l'URSS en face des ETATS-UNIS et réciproquement.

La FRANCE, face à ce complexe, s'est trouvée dans une situation particulière en raison de ses responsabilités de Défense débordant largement le cadre de son propre territoire national et l'étendue même de la Communauté pour se situer en toute partie du monde ou demeurent ses intérêts d'ordre spirituel et moral tout autant qu'économique.

Si le jeu de la dissuasion paraissait devoir s'exercer dans le cadre de l'alliance et des intérêts de chaque nation qui en fait partie, grâce à l'équilibre des puissances atomiques américaine et soviétique, ce jeu ne risquait-il pas d'être inopérant, au détriment de la FRANCE d'abord mais du monde libre ensuite, directement ou par état interposé à propos d'un incident apparemment banal ou d'un conflit soi-disant localisé ?

La dissuasion ne pouvait-elle alors jouer ce même rôle temporisateur sans pour autant réclamer un arsenal aussi puissant et abondant que celui des deux grands leaders de l'Est et de l'Ouest ?

En présence de telles questions, auxquelles la GRANDE-BRETAGNE avait déjà trouvé la réponse, la FRANCE a affirmé sa volonté de posséder en propre l'arme nucléaire, et elle vient récemment d'atteindre ce but ou du moins d'ouvrir la voie qui mène à ce but.

On peut regretter que les limites politiques du cadre de l'Alliance OTAN nous aient privés en matière atomique de l'aide scientifique et technique qui aurait permis d'économiser un temps précieux pour nos recherches et nos réalisations; du moins cette situation aura-t-elle permis à nos scientifiques, à nos techniciens et à nos officiers d'aller au fond du problème et d'espérer maintenant, en sautant certaines étapes que d'autres n'ont pu éviter, pouvoir plus rapidement mener à son terme l'élaboration d'un véritable armement de dissuasion.

En cette matière il y a des limites supérieures qu'inéluctablement nous imposent nos ressources en énergie ainsi qu'en deniers.

./.

Mais il y a une limite inférieure au-dessous de laquelle le pouvoir de dissuasion serait un véritable leurre. Les critères de cette limite sont le nombre, la puissance, la portée des armements nucléaires indispensables au pouvoir de la dissuasion. Dans les années à venir tous nos efforts tendront à nous tenir au-delà du niveau minimum de ces critères.

Comme la puissance agit considérablement et en fonction inverse sur le nombre, on ne s'étonnera pas de voir se développer nos recherches et nos expériences vers les armes utilisant les effets de la fusion nucléaire.

La portée est essentiellement fonction des possibilités offertes par le vecteur utilisé. Là encore nos moyens limiteront nos ambitions, et nous devons passer par l'intermédiaire du vecteur piloté avant d'atteindre le stade de l'engin sol-sol autonome. Il est souhaitable que des accords à prendre avec des nations plus avancées que nous à cet égard nous permettent de raccourcir cette étape dont nous ne pouvons actuellement nous affranchir, mais ceci est une affaire politique.

Cet effort dans le domaine de la stratégie nucléaire ne nous fera pas négliger pour autant celui de la tactique. Du point de vue purement scientifique et technique, une évaluation assez sommaire mais valable du problème nous conduit à penser que "qui peut le plus peut le moins". Du point de vue emploi il est hors de doute qu'une coopération possible aux opérations nucléaires tactiques nous permettra de participer plus efficacement à la manœuvre du bouclier, d'y faire valoir nos conceptions, qui sont des conceptions européennes, adaptées à notre terrain, à nos capacités de manœuvre, à notre potentiel d'armement.

Il ne sera pas inutile ainsi, que les enseignements que nous pourrons tirer de nos expériences nucléaires et des armements qui en découleront profitent aux armées européennes de l'alliance dans le domaine de la manœuvre offensive et défensive, des dispositifs appropriés et de la protection des personnels et des matériels.

./.

PARTICIPATION AU BOUCLIER DE L'OTAN

En analysant devant vous, avec une discrétion dont je m'excuse mais que vous comprendrez aisément, les intentions de la FRANCE dans le domaine de la stratégie nucléaire, je vous ai traduit notre désir de participer, modestement sans doute mais efficacement, au maniement de cette "épée" qui doit aller de pair avec le "bouclier", ces deux figures qui schématisent la stratégie actuelle de l'OTAN.

Nos efforts dans le domaine de l'élaboration des engins de destruction nucléaires et de leurs vecteurs ne nous éloignent en rien de notre conviction, je dirai même de notre foi, en l'efficacité corrélative du bouclier et ne saurait entamer en rien notre décision d'y participer, qualitativement et quantitativement, avec le maximum des moyens que nos ressources nationales peuvent accorder à la défense.

Je n'insiste pas sur la nécessité pour l'OTAN de disposer d'un bouclier solide et maniable, valorisé par l'équilibre du "deterrent" nucléaire, mon collègue de l'ALLEMAGNE Fédérale vous l'a démontrée en septembre dernier avec une objectivité et une clarté auxquelles je me plais à rendre hommage. Qu'il me suffise de dire que j'approuve sans réserve son opinion et les arguments qu'il a su présenter pour la mettre en valeur. En particulier, on ne saurait mieux que ne l'a fait Monsieur STRAUSS, poser le problème de la structure des forces occidentales qui, tout en préparant une guerre conventionnelle, doivent pouvoir s'adapter rapidement à l'emploi d'armes nucléaires tactiques et se prémunir contre leurs effets. C'est certainement là un des problèmes d'armement et d'organisation les plus ardues qui se soient posés aux experts militaires de notre époque. Devant la difficulté de la tâche, il est du moins réconfortant de constater la réalité et la communauté de nos efforts pour tenter d'aboutir à une solution valable.

Avant de situer et d'analyser la participation de la FRANCE au bouclier occidental, il me paraît non seulement souhaitable mais tout à fait nécessaire, d'évoquer les conséquences que peuvent avoir sur cette participation les opérations d'ALGERIE.

L'ALGERIE est sans doute la clé de voute de la Communauté française mais elle est devenue aussi le pivot de la défense de la tête de pont européenne et du continent africain. L'effort consenti au profit de l'avenir de ce territoire est actuellement considérable, mais il faut bien se rendre compte qu'en s'imposant un tel sacrifice, la FRANCE ne cherche pas seulement à servir ses légitimes intérêts, elle s'oppose à une tentative extrêmement dangereuse dirigée contre une position vulnérable du monde libre.

./.

C (60) 89

Pour qui comprend la portée et la légitimité de cette lutte, il ne peut être question un seul instant de compromettre l'intégrité indispensable des forces de couverture aptes à parer sur le rideau de fer une attaque brusquée au jour M, mais il doit paraître logique et aussi économique, devant le prix actuel des armements et des effectifs armés, que les moyens réservés soient utilisés sur un théâtre secondaire afin de réduire une menace dont le caractère fragmentaire et subversif ne saurait atténuer la gravité.

Mieux que quiconque, nous connaissons, tant sur le plan humain que matériel, le prix élevé et douloureux de cette prise en charge ; nous y trouvons au moins une compensation, celle d'acquérir une expérience utile d'un type de guerre qui peut à tout moment être imposé à un autre pays allié ; il doit être apprécié que nos hommes et nos cadres puissent faire bénéficier de cette expérience et de cet entraînement les unités de l'OTAN où ils se trouvent affectés. Les opérations d'ALGERIE ne sont certes pas de même nature que celles à prévoir sur le théâtre européen mais elles préfigurent assez bien les actions qui pourraient être menées sur les arrières. De plus, elles constituent un excellent rodage aux mécanismes de la manoeuvre interarmées et même aux alternances de mouvements de concentration et de dispersion qu'imposera l'emploi éventuel de projectiles atomiques.

Notons, avant de faire un rapide bilan des forces françaises mises à la disposition du corps de bataille de l'OTAN, que nous en excluons d'autres forces qui pourtant participent à la protection des arrières, je veux parler de la défense aérienne, de la défense côtière et des forces de défense intérieure du territoire national. Ces forces présentent un caractère commun qui a pourtant son importance, c'est, qu'évoluant sur l'aire couverte par l'OTAN, elles contribuent à son efficacité et à sa sûreté.

Ces précisions apportées, comment se présente notre participation au bouclier ? Envisageons-la d'abord sous l'aspect des effectifs et de l'organisation.

Tout d'abord en ce qui concerne les Forces Terrestres.

Ces forces comprennent 6 divisions stationnées en ALLEMAGNE et en FRANCE dont 2 dites du jour M., une dite de premier échelon et 3 de 2ème échelon qui seraient mises sur pied et équipées dans les délais les plus brefs.

Ces divisions sont, ou seront à bref délai, du type 1959, c'est-à-dire qu'elles correspondent à une réorganisation entreprise l'an dernier et qui sera pratiquement terminée dans le courant de l'été. Cette opération visait essentiellement à garantir une meilleure efficacité des grandes unités dans un conflit nucléaire, problème que j'évoquais au début de cet exposé. Sa caractéristique essentielle réside dans la création de brigades au sein desquelles est réalisée en permanence la combinaison des armes et qui disposent d'une autonomie logistique leur permettant de vivre et de combattre isolément pendant quelques jours.

./.

U.E.O. - CONFIDENTIEL

C (60) 89

Il existe deux types de brigades : la brigade à prédominance d'Infanterie motorisée et la brigade Blindée à prédominance de chars. La combinaison de deux de ces types auxquels sont adjoints des éléments divisionnaires de support constitue cette division d'aspect mixte et qui bénéficie à la fois d'une certaine autonomie et d'une grande souplesse d'emploi. L'effectif de cette division, variable évidemment suivant la combinaison de brigades réalisée, est de 19.000 hommes environ.

Pour être complet sur l'aspect quantitatif des forces terrestres qui seraient mises à la disposition de l'OTAN, je dois signaler que les forces stationnées en ALGERIE comprennent des unités initialement destinées à être maintenues en Europe à la disposition du commandement allié. Il s'agit là de 7 divisions dont le retour sur le territoire métropolitain dans les plus brefs délais est envisagé en cas de tension grave.

L'équipement de l'ensemble des divisions dont il vient d'être question est évidemment fonction des missions qu'elles auraient à accomplir. Les matériels lourds sont réservés aux unités destinées à être engagées sans délai sur le théâtre européen, par contre les forces d'ALGERIE comme celles de Défense Intérieure, dont à dessein je n'ai pas parlé, sont allégées tout en conservant un armement d'Infanterie abondant et tous les moyens indispensables à la mobilité et à l'exercice d'un commandement décentralisé.

Le niveau des stocks nécessaires à la satisfaction des besoins des premières semaines de combat en EUROPE est très satisfaisant en ce qui concerne les vivres et les carburants. Pour les munitions et les matériels de rechange, les buts fixés par le concept logistique du SHAPE ne sont pas encore atteints car il est nécessaire de fournir un effort logistique notable pour maintenir le potentiel de l'ALGERIE. En dépit de cette lourde charge, l'effort de recombler n'a pas cessé et notre situation demeure, dans ce domaine, comparable à celle d'autres membres européens de l'Alliance.

En ce qui concerne les Forces Navales l'action des forces navales françaises ne saurait être strictement liée à la seule zone OTAN et leur emploi à des missions exécutées hors de ce périmètre pour la défense des intérêts de la Communauté doit être prévu. De même, les responsabilités nationales de la FRANCE en Méditerranée Occidentale nous ont imposé de garder sous commandement national une grande partie de la Flotte de Haute Mer. Des accords doivent aboutir prochainement en vue d'une coopération indispensable de cette force avec les forces navales de l'OTAN en cas de tension ou de guerre. Au demeurant, la quasi-totalité de la Marine évolue dans les eaux couvertes par l'OTAN et ses bases principales sont situées sur les côtes comprises dans l'aire de l'Alliance; par ailleurs, la protection de la partie française de ces côtes, tout en étant une affaire nationale, offre à l'OTAN la sécurité de ses courants de transport et de ravitaillement.

U.E.O. - CONFIDENTIEL

../..

Compte tenu de ces considérations qui militent en faveur du maintien sous commandement national d'une grande partie de notre flotte mais qui n'excluent pas, loin de là, une coopération très étroite avec les forces de l'OTAN, les forces navales placées directement à la disposition du commandement interallié, comprennent un porte-avions léger, 7 destroyers, 16 escorteurs océaniques, 7 sous-marins et 3 flotilles d'avions patrouilleurs.

La constitution et le recomplètement des stocks de guerre se poursuivent. A ce jour, les Forces Navales ont stocké un volume de carburants qui leur permet 50 jours d'opérations ; les stocks de munitions d'Artillerie et de torpilles couvriraient la consommation prévue pour les deux premiers mois des hostilités.

Le soutien logistique de l'ensemble des Forces Maritimes est assuré par les Bases Navales du Territoire Métropolitain qui, complètement détruites en 1945, ont été entièrement modernisées et reconstruites. En ALGERIE, la Base de MERS-EL-KEBIR a fait l'objet de grands travaux, les installations placées à l'abri des projectiles atomiques en font l'une des bases les plus modernes du monde.

Quant à nos Forces Aériennes déployées dans la zone de l'OTAN elles sont réparties entre quatre grands commandements : la Défense Aérienne du Territoire, le Commandement du Bombardement, le Commandement des Forces en ALGERIE et le 1er Commandement Aérien Tactique, celui-ci représentant les forces aériennes effectivement placées à la disposition de l'OTAN.

Le 1er Commandement Aérien Tactique serait, en temps de guerre, subordonné à la 4ème Tactical Air Force adaptée au Groupe d'Armées Centre. Il comprend actuellement 21 escadrons, soit au total environ 450 avions de combat d'origine américaine ou française. Aux unités aériennes sont accolées des unités de soutien possédant un équipement qui leur assure une grande mobilité. Une infrastructure construite suivant les normes OTAN et un système de direction et de contrôle approprié permettraient à ces forces de mener leurs actions offensives et défensives dans le cadre du dispositif allié. L'amélioration de l'état de préparation au combat des unités aériennes du 1er Commandement Aérien Tactique fait l'objet d'un effort soutenu et constant. D'autre part les niveaux des stocks en carburants et munitions correspondent à 45 jours d'opérations suivant les taux de consommation établis par le SHAPE.

Des autres forces aériennes, non placées sous le commandement interallié, je ne citerai que les forces aériennes d'ALGERIE pour préciser que ces forces sont équipées d'un matériel abondant mais qui ne trouverait pas son plein emploi sur un théâtre comme celui de l'Europe Occidentale ; toutefois le personnel qui le sert trouve là l'occasion d'un entraînement excellent et intensif à la guerre subversive et à son soutien

../..

dans le domaine aérien; d'autre part nos unités d'hélicoptères et le personnel particulièrement bien entraîné aux opérations hélicoptérées représenteraient une force d'un intérêt substantiel pour des opérations éventuelles en EUROPE.

Voici pour l'aspect quantitatif de nos forces et de celles en particulier mises à la disposition de la défense de l'Europe Occidentale; permettez-moi de l'achever par la remarque suivante :

Avec plus d'un million d'hommes sous les drapeaux, dont 50 % sont en permanence sur la brèche en ALGERIE, avec une durée du service militaire de 27 mois, l'effort français est sans égal dans les nations alliées.

./.

MODERNISATION DES FORCES ARMEES.

Il me reste, en un rapide tour d'horizon, à évaluer le potentiel de ces forces au point de vue qualitatif, en examinant tout particulièrement la valeur des équipements et des matériels dont elles sont dotées et les voies dans lesquelles il serait souhaitable et possible de s'engager pour les améliorer.

L'évolution de ces matériels, à l'origine en quasi-totalité américains et britanniques tels qu'ils étaient issus des opérations de la fin de la guerre, aurait pu s'accommoder normalement des critères traditionnels de la lutte de l'épée contre la cuirasse, critères par la suite ajustés aux moyens connus de l'adversaire et aux possibilités de nos laboratoires et de nos industries. Ces critères ont été bouleversés par l'apparition de l'arme atomique et l'éventualité de son emploi aussi bien dans le domaine stratégique que tactique. Le caractère aléatoire de cet emploi associé à son pouvoir considérable de destruction n'a fait que compliquer la tâche imposant de juxtaposer fréquemment des caractéristiques et des performances opposées et souvent incompatibles.

Quoi qu'il en soit les grandes lignes des réformes qui nous sont désormais dictées pour la révision de nos appareils militaires apparaissent se définir ainsi :

- priorité indiscutable des armements offensifs à grand pouvoir de destruction, priorité qui impose de développer l'élaboration des explosifs nucléaires et des vecteurs d'export ;
- nécessité d'adopter des dispositifs dispersés mais capables de concentrations rapides, nécessité qui impose, tant pour les matériels que pour les structures et les doctrines d'emploi, la recherche d'une très grande mobilité et d'un allègement des grandes unités de combat ;
- abandon des formules et des matériels conduisant à des solutions logistiques coûteuses, lourdes et vulnérables ;

.../...

C (60) 89

- orientation impérative vers la polyvalence et la standardisation des matériels, exigée par les prix de plus en plus élevés des études et des fabrications.

Il s'ajoute, pour un pays comme le nôtre qui doit faire face à des problèmes de défense proprement nationaux, l'obligation d'assurer la compatibilité de nos matériels avec ceux dont l'emploi est prévu dans le cadre de nos alliances.

Nos efforts en vue de l'équipement cohérent de nos forces doivent donc tendre vers les buts suivants:

- acquérir la technique et la capacité d'emploi de l'arme nucléaire dans le domaine stratégique tout autant que tactique, ce qui conduit à la recherche d'une gamme d'explosifs étendue et adaptée, du projectile à grand pouvoir de destruction au projectile miniaturisé ;
- dans le domaine du transport des charges, le canon apparaissant près du plafond de ses possibilités, accorder la primauté au développement des engins pour l'attaque et la défense à moyenne et grande distance ;
- dans l'attente de la mise au point définitive et complète de la gamme d'engins nécessaires ou faute d'accords valables avec les nations alliées qui en possèdent, conserver le vecteur piloté au maximum de performances offertes par la technique moderne - adopter le vecteur piloté chaque fois que la précision ou la rapidité d'intervention exigent des moyens de combat dotés d'un discernement humain ;
- accroître la mobilité des forces au sol en améliorant leurs capacités de transport et de franchissement de coupures - permettre le balancement des forces et la rapidité d'intervention par des moyens de transport appropriés aux théâtres d'emploi ;
- adapter les possibilités considérables de l'électronique dans le domaine des transmissions, de la détection, de l'auto ou du téléguidage et de la guerre des ondes ;

.../..

U.E.O. - CONFIDENTIEL

C (60) 89

- uniformiser les matériels, les techniques d'emploi et les structures des unités d'intervention pour les rendre efficaces, sans modifications importantes, sur le théâtre européen aussi bien que sur des théâtres extérieurs d'intérêt purement national.

Ces données essentielles conduisent à la recherche de formes nouvelles dans l'organisation et la structure des forces et, pour les matériels conduisent soit à l'élaboration de matériels nouveaux, soit au développement ou à l'amélioration de types de matériels existants. Dans les deux cas la collaboration interalliée est extrêmement utile lorsqu'elle n'est pas indispensable. Mais le type et le prix des matériels doivent fixer le niveau de cette collaboration. En ce qui concerne les matériels conventionnels, le degré d'efficacité atteint est susceptible encore de gains sérieux mais certainement limités, il paraît ainsi préférable de s'orienter vers des formules d'exploitation des types existants et de réalisation au meilleur compte dans un cadre international mais qui peut être restreint. Le niveau d'association doit fatalement s'élever s'il s'agit de matériels exigeant des recherches et des investissements considérables comme les engins par exemple.

Quoi qu'il en soit un très rapide bilan des matériels indispensables à la modernisation des forces de chacune de nos trois armées de Terre, de Mer et de l'Air pourrait s'établir ainsi :

En ce qui concerne les forces terrestres :

L'effort principal devrait être porté sur les blindés légers, notamment sur un engin de combat et d'appui d'infanterie apte à être intégré aux régiments d'infanterie et capable d'une action anti-char, cet engin devant être par ailleurs aérotransportable.

Nos divisions blindées, face à un adversaire dont la réputation des chars lourds n'est plus à faire, disposent actuellement de chars de type américain encore valable.

Nos transports de troupe dans les zones de combat réclament un véhicule tout terrain, rustique et économique, protégé contre les éclats légers mais aussi contre l'éclair et les radiations légères de l'explosion nucléaire.

.../..

U.E.O. - CONFIDENTIEL

C (60) 89

Outre le fait que les engins blindés ou de transport doivent être rendus aptes à franchir eux-mêmes des coupures de faibles importance, les matériels de franchissement de coupures importantes doivent tenir compte de l'allègement projeté de tous les matériels et s'alléger eux-mêmes pour augmenter la rapidité de leur mise en oeuvre.

Mis à part l'emploi de plus en plus étendu des engins pour obtenir les effets de l'artillerie à moyenne portée, le système actuel d'artillerie conventionnelle aurait intérêt à généraliser la solution de l'automoteur à casemate tournante.

Quant aux engins sol-air de défense aérienne destinés à assurer la sécurité du champ de bataille, il est indispensable qu'ils puissent couvrir l'ensemble des gammes d'altitude les plus basses jusqu'à environ 10.000 mètres.

Dans le domaine électronique, les ressources offertes par la transistorisation et les transmissions hertziennes doivent être développées, ainsi que les moyens de guerre électronique qui méritent dans l'état actuel de vulnérabilité des transmissions une attention toute particulière.

En ce qui concerne les forces navales,

leur évolution me paraît être dominée par les considérations suivantes :

- le sous-marin porte-engins sous sa forme à propulsion nucléaire représente l'arme d'attaque idéale pour une force de frappe. L'efficacité d'un tel bâtiment en fait un objectif impératif d'avenir mais étant donné son prix de revient et les délais d'élaboration et de mise au point, sa mise en service pour un pays comme le nôtre ne peut être envisagée qu'à long terme ;
- en attendant la mise en service de cette arme, dont le nombre ne pourra d'ailleurs être considérable et suffisant, le porte-avion doit demeurer encore l'instrument polyvalent de la puissance maritime, c'est autour de bâtiments de ce type que doit s'articuler toute forme d'intervention efficace, puis les solutions V.T.O.L. quand elles aboutiront permettront d'alléger les porte-avions et de les simplifier ;

.../...

U.E.O. - CONFIDENTIEL

- les engins guidés tendent à constituer l'armement principal des navires et des avions ; ils accroissent largement leurs possibilités dans tous les domaines en leur permettant de pousser leur action à grande distance à l'intérieur des terres comme sur les grands espaces maritimes. La vulnérabilité des bâtiments de surface exige également la généralisation de l'emploi de l'engin sol-air pour parer la menace venant par voie aérienne.

La politique en matière de constructions navales devrait ainsi consentir une priorité certaine à l'étude de ce type, tout en portant son effort sur les types de bâtiments conventionnels existants, améliorés seulement par une dotation généralisée en engins et une protection efficace contre les effets des explosions nucléaires.

Enfin la menace considérable que fait peser la puissance sous-marine de l'adversaire sur nos communications maritimes impose de faire porter un effort très important sur la lutte contre les sous-marins. Notre aviation embarquée se trouve dotée d'un appareil excellent pour cette lutte : le Bréguet ALIZE ; mais le développement de l'avion de patrouille à grande autonomie doit en représenter le complément essentiel et indispensable.

Les matériels aériens sont sans conteste ceux qui nous imposent une modernisation profonde et constante mais aussi très onéreuse sur le plan technique et financier. D'une façon générale les caractéristiques de ces matériels doivent permettre d'obtenir :

- la puissance, par la capacité générale d'emport des armements nucléaires ;
- la portée maximum mais à l'échelle des distances du théâtre d'Europe Occidentale et éventuellement Eurafricain ;
- la souplesse d'emploi résultant d'un armement de bord varié.

Ces matériels doivent également rechercher :

- la pluralité d'emploi sans sacrifice des caractéristiques essentielles de la mission principale ;
- une infrastructure et une logistique de soutien simple et aussi économique que possible adaptées à l'emploi dans une configuration géographique et économique européenne.

.../...

Si nous classons les engins à moyenne et longue portées dans la catégorie des matériels aériens, puissance et portée sont offertes désormais par le développement de ces matériels associés à l'emport d'une charge nucléaire; la réalisation des performances maxima à l'échelle des opérations sur le théâtre européen conduit nécessairement à la recherche d'accords internationaux dans le cadre de nos alliances. La conclusion de tels accords ne pouvant se faire que par les voies politiques souvent longues et difficiles, la technique d'un pays comme le nôtre doit s'engager sans attendre vers l'étude et la fabrication de ces engins.

Les aboutissements s'échelonnent dans le temps suivant les performances de portée recherchée; si les engins sol-sol à moyenne et à grande portées réclament des délais notables, le sol-air à moyenne portée, en fonction duquel doit s'organiser dans l'immédiat le système de Défense aérienne représente un premier objectif qui peut être atteint rapidement.

Dans le domaine des avions pilotés, il nous paraît que les matériels les mieux adaptés aux missions possibles, soit dans le cadre de l'OTAN, soit dans le cadre national, peuvent être :

- un avion de bombardement moyen, vecteur intermédiaire de l'arme de dissuasion et appoint indispensable aux actions prévues par les avions stratégiques américains et britanniques. Notre MIRAGE IV est prévu pour remplir cette mission;
- un avion tactique offensif relativement léger capable d'utiliser une infrastructure modeste, d'une vitesse de l'ordre de Mach 2 et d'un rayon d'action variable, de 500 à 1.000 km suivant le profil de mission, cet avion pouvant donner lieu à une version d'interception. Je continue à penser que le MIRAGE III représente une des formules les mieux adaptées aux opérations à prévoir sur le théâtre européen et que sa participation aux forces aériennes de l'OTAN sera d'une efficacité très appréciable;
- des avions de reconnaissance dérivés de ces deux types d'appareil et ne demandant qu'une adaptation technique relativement aisée;
- un appareil de transport apte à l'intervention d'assaut, la capacité unitaire d'emport correspondant à l'engin blindé léger, c'est-à-dire à environ 8 tonnes. La formule TRANSAL, issue d'études franco-allemandes, représente ce type d'appareil;
- un avion cargo léger armé et de reconnaissance, rustique et économique, susceptible de trouver sa place dans une force de coopération outre-mer ou en défense intérieure du territoire.

../..

Enfin, il est indispensable de s'affranchir, dans un proche avenir, des servitudes d'infrastructure posant de graves problèmes sur le théâtre européen occidental au niveau des opérations tactiques. Aussi les études d'un avion tactique à hautes performances et d'un avion de transport d'une capacité supérieure à celle des hélicoptères lourds actuels, tous deux à décollage vertical, doivent-elles être activement poussées.

COOPERATION EN MATIERE D'ARMEMENTS

Au cours de cet exposé, j'ai eu l'occasion d'évoquer la nécessité d'une coopération en matière d'armements entre les pays alliés.

Permettez-moi, pour terminer, de vous dire en quelques mots ce que je pense de cette question.

L'homogénéité des forces armées de l'Alliance et par suite leur rendement, la complexité de plus en plus grande des matériels d'armement, leurs prix de revient de plus en plus élevés, rendent cette coopération de plus en plus souhaitable, sinon indispensable. A mon sens, le fléchissement prévisible et compréhensible de l'aide américaine n'a fait qu'accentuer ce besoin sur le plan européen.

Pourtant, si les résultats acquis dans ce domaine sont très encourageants, ils n'en demeurent pas moins limités, il faut se l'avouer, le regretter sans doute, mais garder l'espoir et la ferme volonté de les voir à l'avenir s'améliorer.

La difficulté d'accorder la politique militaire de l'OTAN avec les politiques militaires nationales, la concurrence des industries et des productions sur les marchés représentent des freins importants à cette coopération; il sera toujours difficile de les faire disparaître, mais il semble qu'aux échelons nationaux des responsabilités de défense, il est encore possible d'améliorer cette coopération et d'en obtenir un meilleur rendement.

Différents organismes ont été mis en place dans l'échelle des compétences de l'alliance pour faciliter cette coopération : ententes bi ou tripartites, organisation FINABEL, Comité Permanent des Armements de l'U.E.O., Comité Militaire et Comité des Armements de l'OTAN.

Le problème consiste à saisir chacun de ces échelons de questions bien mûries et mises au point opérationnellement et techniquement aux échelons inférieurs.

A cet égard, les études préliminaires entreprises dans un cadre régional, sous forme d'entente bi ou tripartite et conduites sous l'égide de militaires et de techniciens faisant abstraction des contingences économiques ou politiques, demeurent le meilleur ferment de solutions possibles aux problèmes complexes d'armement. Je n'en veux pour preuve que les résultats acquis ou espérés dans des domaines limités mais particulièrement intéressants : le patrouilleur dit NATO, l'élaboration des engins HAWK, de l'avion de transport TRANSAL et du char moyen de 30 tonnes, la codification des matériels, les progrès remarquables dans les domaines des transmissions et de l'électronique, l'avancement des études biologiques et chimiques et de celles concernant le projet d'appareil à décollage vertical.

../..

Il n'en demeure pas moins que de telles activités dues à des échelons élémentaires et restreints de la coopération européenne demandent à être organisées pour une meilleure efficacité de l'Alliance ; je pense ici au rôle du Comité Permanent des Armements de l'U.E.O. qu'une amélioration de la procédure et une information plus régulière des pourparlers en cours devraient peut-être rendre mieux apte à remplir son rôle de répartiteur et de coordonnateur des travaux comme d'interprète clairvoyant auprès des hautes autorités de l'Alliance OTAN.

Dans un même ordre d'idées, compte tenu des difficultés rencontrées pour accorder les politiques militaires nationales avec celle de l'OTAN aux échelons élevés de l'Alliance, j'estime qu'il serait bénéfique et raisonnable tout en maintenant les attributions des autorités militaires de l'OTAN telles qu'elles existent, d'éviter tout alourdissement de leur structure par la création d'organismes nouveaux ou l'extension de leurs pouvoirs actuels. De même, il serait souhaitable que les commandements suprêmes de l'OTAN, SACEUR ou SACLANT, se limitent à des recommandations d'ordre général, sans chercher à promouvoir de recherches fondamentales ni à définir des programmes d'études et de fabrications d'armement.

Pour terminer, je ne saurais passer sous silence l'esprit de coopération qui doit exister entre nations européennes dans le domaine particulier du soutien logistique des forces de l'Alliance ; nous devons comprendre que les nations les plus avancées à l'Est ont le souci d'éloigner des zones opérationnelles leurs organismes essentiels de support : la FRANCE, pour sa part, est disposée à apporter toute son aide possible. Là encore, les accords directs entre pays intéressés laissent les meilleurs espoirs pour aboutir à des solutions heureuses pour le bien des forces européennes de l'Alliance.

o

o

: o

Si j'ai pu abuser quelque peu de votre patience au cours de cet exposé, ma conclusion sera brève.

J'ai l'espoir de vous avoir montré que la FRANCE a pleine conscience de sa place et de ses responsabilités au sein de la grande Alliance qui nous unit, et que ses efforts en matière de défense, particulièrement sur le plan européen, sont à la mesure de ce sentiment profond.

.../...

J'espère aussi vous avoir fait comprendre que les activités et les projets de mon pays pour la mise sur pied d'une défense efficace et cohérente sont compatibles avec ses soucis proprement nationaux, d'autant plus que ces problèmes et ces préoccupations rejoignent bien souvent ceux de l'Europe Occidentale et du Monde libre.

Des incertitudes voire des inquiétudes ont pu se manifester chez certains de ceux qui se sont penchés récemment sur l'orientation de notre politique militaire; quelques esprits ont, semble-t-il, fait preuve à ce sujet de plus de formalisme que de réalisme. Le mot "intégration" a repris de l'actualité, paré de toutes les vertus et de toutes les capacités.

Dans les circonstances présentes, je crois qu'une solide et franche coopération garde toujours sa valeur et son efficacité vis-à-vis d'une intégration qui ne serait pas assise sur des bases solides et, en particulier, gouvernée par une autorité politique fortement établie.

Dans ses intentions comme dans ses actes, vous trouverez toujours la FRANCE présente pour cette coopération; en ce qui me concerne et dans le domaine qui relève de mes attributions au Département des Armées, je pense avoir donné des preuves et pouvoir en donner encore de mon adhésion entière et de ma fidélité à cette coopération, ainsi que de ma conviction que sur le plan européen elle est nécessaire.

Nous devons garder le ferme espoir que le désarmement deviendra une réalité soulageante pour tous dans l'avenir; aujourd'hui pourtant, ce n'est qu'un rêve; le présent nous interdit toute illusion; c'est pourquoi notre défense doit être au premier rang de nos préoccupations aussi longtemps que l'épée sera suivant la formule du Général de GAULLE "l'axe du Monde".